

CONDITIONS GÉNÉRALES

de vente



Toute commande, qu'elle nous soit transmise directement ou par l'intermédiaire de nos représentants, implique de la part de l'acheteur l'acceptation de nos conditions générales de vente. Toute dérogation à ces conditions devra faire l'objet d'un accord écrit, en l'absence duquel elles seront réputées exclusivement applicables.

1 - COMMANDE

Pour une première commande, indiquer lisiblement nom, adresse, code postal et téléphone. Dans le cas de société, joindre un relevé d'identité bancaire. Préciser l'adresse de livraison si elle diffère de l'adresse de facturation. Bien désigner les articles par leur référence. En respectant les conditionnements ou leurs multiples, vous aurez la garantie d'un meilleur service tout en bénéficiant de conditions plus avantageuses. Toute commande d'un montant inférieur à 50 € H.T. sera soumise à l'application de frais de gestion de 5 € H.T.

2 - PRIX

Nos prix mentionnés sur nos tarifs sont donnés à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés sans préavis à tout moment en fonction de la variation de leurs éléments constitutifs dans le respect de la législation en vigueur. Ils s'entendent hors taxes au départ de nos entrepôts et sont majorés de la T.V.A. au taux en vigueur le jour de la livraison.

3 - EXPÉDITION

Délai : nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans engagement. En cas de rupture durable sur un produit, nous vous en informerons, vous laissant ainsi la possibilité d'annuler votre ordre sans que cela puisse donner lieu de notre part au versement d'indemnité ou autre pénalité.

Port et emballage : conditions applicables à la FRANCE métropolitaine (sauf la CORSE). Le franco de port et d'emballage est accordé pour l'expédition en une seule fois et à un seul point de livraison de toute commande d'un montant supérieur à 145 € H.T. Toutes nos expéditions sont faites par la voie la plus économique et par le transporteur de notre choix. Dans le cas d'un transporteur imposé par le client, l'envoi est adressé en port dû, même si la commande pouvait bénéficier du franco.

Réception : quel que soit le mode de transport, et même dans le cas d'expéditions franco, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. En cas de manquants ou d'avaries, aucune réclamation ne sera admise si toutes les réserves d'usage n'ont pas été faites auprès du transporteur :

1. Prise de réserves précises et motivées sur le bordereau de livraison du transporteur ;
2. Confirmation des réserves au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les deux jours de la livraison. Aucun recours contre le transporteur n'est possible si ces règles n'ont pas été respectées.

4 - RÉCLAMATIONS

Nous expédions des marchandises en parfait état sous emballage soigné. Toute réclamation relative à la qualité ou à la quantité doit nous être adressée dans les huit jours à compter de la date de réception en indiquant le numéro du bordereau de livraison. Toutefois, nous ne pouvons en aucun cas être tenus pour responsables d'un emploi défectueux des produits vendus ni des conséquences de leur emploi à un autre usage que celui auquel ils sont ordinairement destinés.

5 - REPRISE

Hormis le cas d'erreur dans l'exécution de la commande qui nous est imputable, les produits livrés ne sauraient être repris qu'après notre accord. La reprise n'étant pas une obligation du vendeur, ni une novation au principe que le produit est vendu ferme à l'acheteur, nous nous réservons le droit de procéder à un abattement sur la valeur de reprise de la marchandise.

Aucun article ne sera repris s'il n'est plus dans son emballage d'origine, ni si son état n'en permet pas la revente immédiate, ni s'il ne figure plus à notre tarif. Le port de retour est à la charge de l'expéditeur et sera remboursé dans le cas d'une erreur de notre part ou de défectuosité.

6 - RÈGLEMENT

Toutes nos factures sont payables au comptant à notre siège social par virement, chèque bancaire ou traite acceptée et domiciliée. Tout retard de paiement est passible de plein droit, et sans qu'il soit besoin de mise en demeure, de pénalités dont le montant est équivalent à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'à l'indemnité légale forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante euros. La pénalité est également encourue lorsque la date de paiement portée sur la facture, étant postérieure au délais présentes conditions générales de vente, le règlement n'est pas intervenu à cette date. Le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera, d'une part, l'exigibilité de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de paiement ou l'échéance prévu et, d'autre part, l'intervention contentieuse, les frais correspondants étant à la charge de l'acheteur. Notre acceptation préalable et écrite des conditions de paiement particulières ne constitue ni dérogation, ni novation aux présentes conditions générales.

7 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de propriété des marchandises livrées est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix, des taxes et frais annexes, conformément aux termes de la loi n° 80-335 du 12 mai 1980. Le transfert des risques s'opère quant à lui dès l'expédition, l'acheteur doit donc prendre toutes dispositions pour garantir la chose vendue.

8 - JURIDICTION

En cas de contestation, de quelque nature qu'elle soit, le Tribunal de Commerce de LIMOGES sera seul compétent et nos clients, par le fait qu'ils traitent avec nous, acceptent cette attribution de juridiction sans restriction ni réserve.